



REPUBLIQUE DU TCHAD  
**PRESIDENCE DE TRANSITION**  
PRIMATURE  
**MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS**  
SECRÉTARIAT D'ETAT  
SECRETARIAT GENERAL  
**DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DE L'INFORMATISATION**

# RAPPORT SUR L'AIDE INTERNATIONALE AU TCHAD

Décembre 2022

## Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| Liste des tableaux.....  | iii |
| Liste des graphiques.....  | iii |
| Liste des acronymes.....   | iv  |
| Introduction.....  | 1   |
| a) Contexte National.....  | 2   |
| b) Rapport sur l'aide Internationale.....                                  | 2   |
| I. Rôle de la coopération internationale.....                              | 3   |
| a) Volume des Décaissements.....   | 3   |
| b) Contribution au Budget Général de l'Etat (et politiques publiques)..... | 4   |
| II. Alignement de l'aide Internationale aux priorités nationales.....      | 7   |
| a) Alignement.....   | 7   |
| b) Fragmentation.....  | 8   |
| III. Analyse des Secteurs d'Intervention.....                              | 10  |
| IV. Analyse par Bailleurs.....   | 16  |
| a) Partenariat Bilatéral et Multilatéral.....                              | 16  |
| b) Evolution de l'Aide Humanitaire.....                                    | 20  |
| V. Analyse par Province.....   | 21  |
| Conclusion.....  | 25  |

## Liste des tableaux

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : Répartition de l'AID dans le secteur de la santé sur la période 2019-2022 en USD..... | 13 |
|---|----|

## Liste des graphiques

|  |    |
|--|----|
| Graphique 1 : Evolution des décaissements sur la période 2012-2022 .....   | 4  |
| Graphique 2 : Contribution de l'AID aux différentes politiques publiques .....   | 5  |
| Graphique 3 : Répartition de l'AID par secteur .....   | 6  |
| Graphique 4 : Répartition de l'AID par domaines d'interventions de 2019 à 2022 .....   | 8  |
| Graphique 5 : Répartition de l'AID par type de bénéficiaires de 2019 à 2022 .....  | 9  |
| Graphique 6 : Répartition de l'AID par type de bénéficiaires de 2019 à 2022, Variant 2 .....   | 10 |
| Graphique 7 : Répartition de l'AID par secteur sur la période 2019-2022 (en millions de USD)<br>.....  | 11 |
| Graphique 8 : Répartition de l'AID accordée aux interventions d'urgence sur la période 2019-<br>2022.....  | 12 |
| Graphique 9 : Répartition de l'AID accordée au Gouvernement et aux organismes de la société<br>civile sur la période 2019-2022 dans le top 7 des postes..... | 14 |
| Graphique 10 : Répartition de l'AID accordée au secteur de l'Education sur la période 2019-<br>2022.....   | 15 |
| Graphique 11 : Répartition de l'AID accordée au secteur des infrastructures et services sociaux<br>divers sur la période 2019-2022.....                      | 16 |
| Graphique 12 : Répartition de l'AID Bilatérale sur la période 2019-2022 en millions de USD<br>.....  | 17 |
| Graphique 13 : Répartition de l'AID Multilatérale sur la période 2019-2022.....  | 19 |
| Graphique 14 : Répartition de l'AID Humanitaire sur la période 2019-2022.....  | 20 |
| Graphique 15 : Répartition géospatiale de l'AID au profit du Tchad, montant cumulé de 2019<br>à 2022.....  | 22 |

## Liste des acronymes

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>AFD</b>      | Agence Française de Développement                                       |
| <b>AID</b>      | Aide Internationale au Développement                                    |
| <b>BAD</b>      | Banque Africaine de Développement                                       |
| <b>CBLT</b>     | Commission du Bassin du Lac Tchad                                       |
| <b>CERF</b>     | Fonds Central d'Intervention d'urgence                                  |
| <b>COVAX</b>    | Covid-19 Vaccines Global Access   |
| <b>Covid-19</b> | Coronavirus disease 2019  |
| <b>DGBI</b>     | Direction Générale du Budget et de l'Informatisation                    |
| <b>EAIIF</b>    | Emerging Africa Infrastructure Fund                                     |
| <b>FAO</b>      | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture     |
| <b>FIDA</b>     | Fonds International de Développement Agricole                           |
| <b>GAVI</b>     | Global Alliance for Vaccines and Immunization                           |
| <b>IATI</b>     | Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide                |
| <b>LOLF</b>     | Loi Organique relative aux Lois de Finances                             |
| <b>MFBCP</b>    | Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics                |
| <b>MNT</b>      | Maladies Non Transmissibles   |
| <b>OCHA</b>     | Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires                     |
| <b>OIM</b>      | Organisation Internationale pour la Migration                           |
| <b>OMS</b>      | Organisation Mondiale de la Santé                                       |
| <b>ONG</b>      | Organisation Non Gouvernementale  |
| <b>ONUDI</b>    | Organisation des Nations unies pour le développement industriel         |
| <b>ONUSIDA</b>  | Le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida                   |
| <b>OTFiP</b>    | Observatoire Tchadien des Finances Publiques                            |
| <b>PAM</b>      | Programme Alimentaire Mondial   |
| <b>PIB</b>      | Produit Intérieur Brut  |
| <b>PIDG</b>     | Private Infrastructure Development Group                                |
| <b>PLF</b>      | Projet de Loi de Finances   |
| <b>PNUD</b>     | Programme des Nations Unies pour le Développement                       |
| <b>PR</b>       | Présidence de la République   |
| <b>PROPARCO</b> | Société de promotion et de participation pour la coopération économique |

|               |   |
|---------------|---|
| <b>UNESCO</b> | Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture |
| <b>UNFPA</b>  | Fonds des Nations Unies pour la Population                                |
| <b>UNHCR</b>  | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés                     |
| <b>UNICEF</b> | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance                                    |
| <b>US</b>     | United States   |
| <b>USAID</b>  | United States Agency for International Development                        |
| <b>USD</b>    | United States Dollar  |

## Introduction

Le rapport sur le financement de l'aide internationale au Tchad est élaboré chaque année pour être annexé au projet de Loi de Finances de l'année N+1 en vue de permettre à la représentation nationale de faire une lecture relativement exhaustive des financements dont bénéficie le Tchad dans le cadre des différents partenariats sur la base de projets ou programmes gouvernementaux ou humanitaires. Comme dans les éditions précédentes, la rédaction de ce rapport répond à une exigence législative nationale de la Loi Organique n°004/PR/2014 du 18 février 2014 relative aux Lois de Finances.

Pour promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques, le Gouvernement à travers le Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics (MFBCP) s'est résolument engagé à mettre en œuvre plusieurs réformes notamment l'accélération de la digitalisation des différents services, la publication d'informations en temps réel, la disponibilité d'un ensemble d'applicatifs en vue de rendre les services publics facilement accessibles, etc. Dans le même élan et à travers la plateforme de l'Observatoire Tchadien des Finances Publiques (OTFiP), le Gouvernement diffuse une quantité importante de données et informations en vue de rendre public la gestion des finances publiques.

Le présent rapport qui traite de la coopération internationale du Tchad dans le cadre bilatéral et multilatéral couvre un champ assez large à travers diverses thématiques. Il décrit le rôle de la coopération internationale, présente l'analyse de l'aide à travers les provinces bénéficiaires, les différents secteurs d'intervention, etc.

Le Gouvernement du Tchad est, depuis une année, membre à part entière de l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IATI). A ce titre, les données pour l'élaboration de ce rapport sont issues de la plateforme « *country development finance data* »<sup>1</sup> et traitées par les équipes techniques de la Direction Générale du Budget et de l'Informatisation (DGBI).

---

<sup>1</sup> <https://countrydata.iatistandard.org/fr/>

## **a) Contexte National**

La situation économique mondiale lourdement éprouvée pendant plus de deux ans par la pandémie de Covid-19 est entrée dans une nouvelle phase de plusieurs chocs notamment par un niveau d'inflation record et une guerre aux portes de l'Europe entre la Russie et l'Ukraine. Ce qui s'est traduit dans une large dimension au plan sous régional et national par une révision du niveau de croissance.

Selon les perspectives économiques mondiales d'octobre 2022 (Afrique Subsaharienne sur la corde raide), les pays de l'Afrique subsaharienne seraient brutalement touchés par la crise mondiale avec un niveau de croissance réduit d'un point de pourcentage par rapport à la prévision et qui s'établit à 3,6% pour l'année 2022. De plus, les tensions liées à la cherté de l'énergie ou aux produits alimentaires pénaliseraient les populations déjà éprouvées. Dans le même élan, les pays de la zone font désormais face à un durcissement des conditions d'accès aux financements avec un endettement atteignant des niveaux inédits toujours selon les perspectives économiques mondiales.

En ce qui concerne le Tchad, le contexte national est marqué depuis plus d'une année et demie par une transition politique qui tend progressivement vers la mise en place des institutions constitutionnelles et devant déboucher sur l'organisation des élections libres et transparentes. Pour l'économie nationale, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel connaît une contreperformance de -0,1% en 2021 mais s'inscrit sur une dynamique de croissance relativement bonne de 4,6% et 5,1% respectivement en 2022 et 2023. Toutefois, l'analyse sectorielle montre un repli profond des secteurs primaire et secondaire selon le rapport de cadrage macroéconomique du mois d'avril 2022 élaboré par le Ministère en charge des finances.

## **b) Rapport sur l'aide Internationale**

Le Gouvernement du Tchad s'inscrit depuis quelques années après la transcription dans sa législation nationale de la directive communautaire relative à la transparence et à la bonne gouvernance à travers la Loi n°018/PR/2016 du 24 novembre 2016, portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Ainsi, pour la concrétisation des dispositions de cette loi ainsi que celles découlant de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) suscitée, le Gouvernement s'est résolument engagé depuis quelques années à mettre en œuvre des actions principalement en lien avec la publication d'informations relatives à l'action publique. Dans ce sens, il a été créé un Observatoire en

charge des questions de transparence dans la gestion des finances publiques qui met en œuvre toutes actions concourant à la transparence et à la bonne gouvernance dans la gestion publique. A ce titre, une plateforme *openbudget* permettant la diffusion et le partage d'informations au public a été conçue. Par ailleurs, comme dispose la LOLF en son article 7 « ... ***Lorsqu'ils sont accordés à l'Etat, les financements des bailleurs internationaux, y compris ceux accordés à des projets ou programmes d'investissement particuliers, sont intégrés en recettes et en dépenses à son budget général. Une annexe aux lois de finances donne le détail de l'origine et de l'emploi de ces fonds.*** », un rapport relatif aux financements internationaux est élaboré et annexé au projet de loi de finances depuis l'exercice 2020.

Il ressort dans ce rapport l'ensemble des financements internationaux dont bénéficie le Tchad sur une période de quatre ans passés ainsi que les perspectives en termes d'engagements des bailleurs. Il convient de préciser que les données permettant la base d'analyse dans ce rapport proviennent de l'Initiative pour la Transparence de l'Aide Internationale à travers laquelle un nombre important de bailleurs déclarent les financements à plusieurs titres (don projet, appui budgétaire, appui humanitaire, etc.). En revanche, tous les bailleurs ne déclarant pas les financements qu'ils accordent dans un cadre bilatéral ou multilatéral à l'IATI ne sont pas consignés dans ce rapport. Ce rapport est annexé comme susmentionné au projet de loi de finances et publié à travers la plateforme [www.observatoire.td](http://www.observatoire.td).

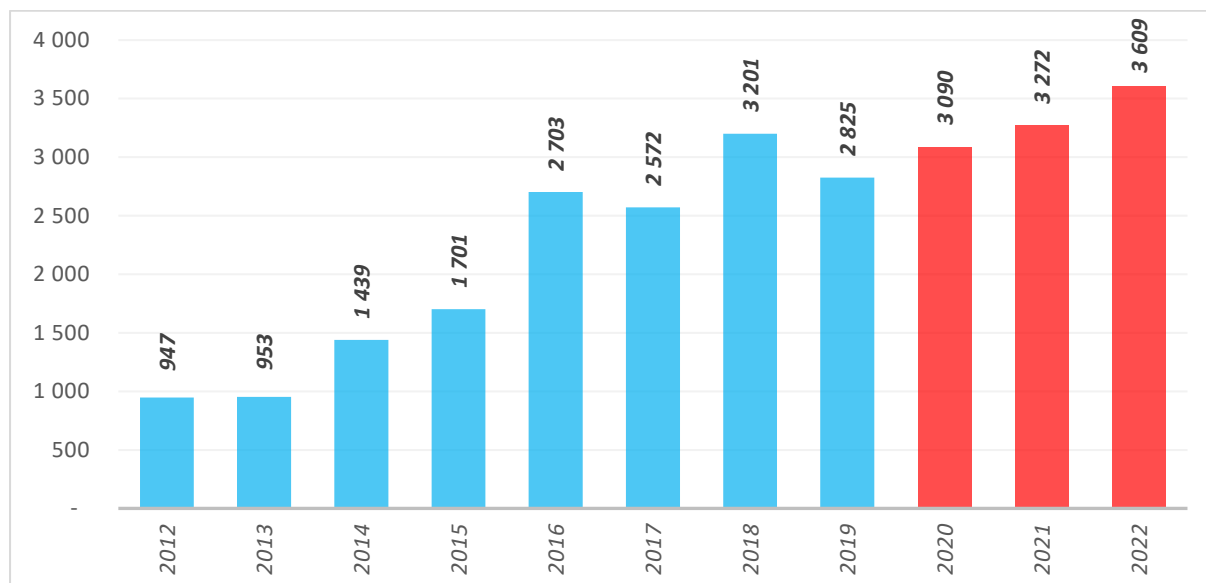
## **I. Rôle de la coopération internationale**

### **a) Volume des Décaissements**

La solidarité internationale vis-à-vis du Tchad s'est de plus en plus améliorée à la lecture du niveau des volumes des décaissements sur la période 2012-2022. Passant de 947 millions de USD en 2012, ils se situent en 2022 (septembre) à 3,609 milliards de USD. Ce niveau soutenu des volumes des décaissements est essentiellement assuré par le dynamisme des partenaires au développement disposés à appuyer le Tchad non seulement dans les phases de crises sécuritaires et humanitaires, mais aussi dans la mise en œuvre des projets de développement.



Graphique 1 : Evolution des décaissements sur la période 2012-2022



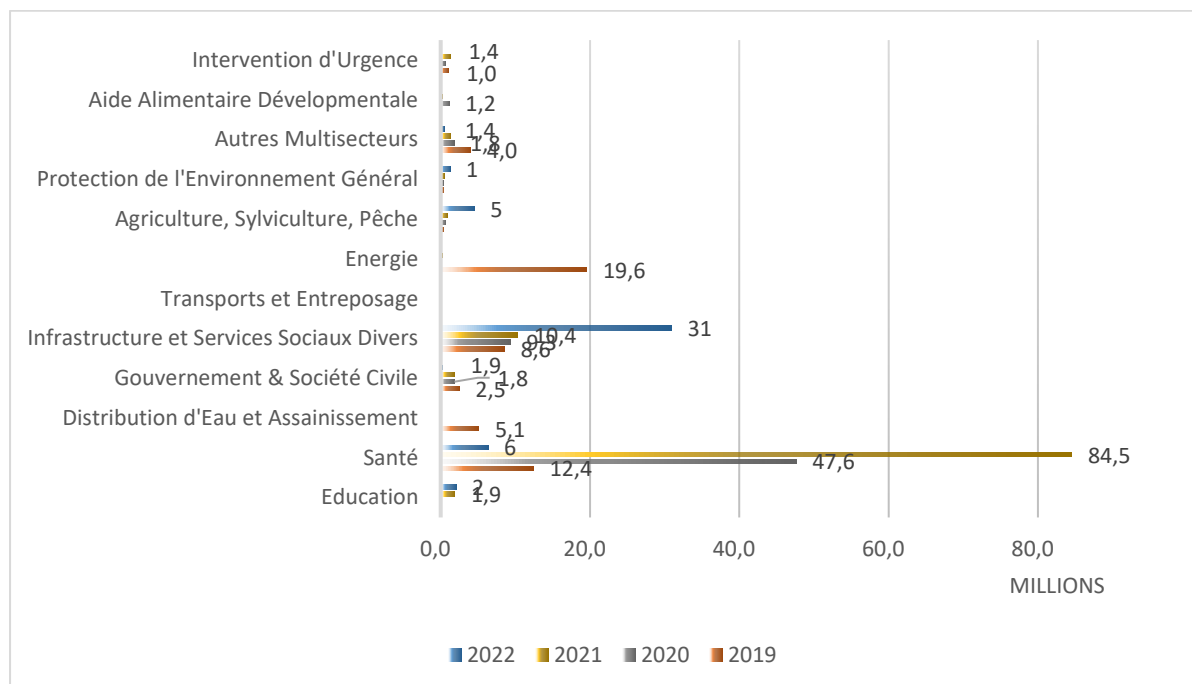
Source des données : IATI, 2022

Le volume de décaissement croissant sur toute la période s'explique principalement par la volonté à la fois du Gouvernement et des partenaires à juguler les conséquences des crises sécuritaires et sanitaires avec, entre autres, la naissance du terroriste dans la province du Lac Tchad, la crise humanitaire au Darfour ou encore la pandémie de la Covid-19 qui sévit toujours dans le pays. Avec une baisse de croissance de l'ordre de 12% en 2019, le volume de décaissement retrouve son niveau de croissance tendancielle avec notamment une hausse de la solidarité internationale à l'égard du Tchad dans le cadre de la crise sanitaire (Covid-19). A cet effet, l'on remarque sur les trois dernières années, un niveau moyen de volume des décaissements de l'ordre de 3,324 milliards de USD avec un pic en 2022 (septembre) d'un niveau de 3,609 milliards de USD.

#### **b) Contribution au Budget Général de l'Etat (et politiques publiques)**

La coopération internationale prend une multitude de forme dans le cadre des appuis au Gouvernement soit directement avec des appuis budgétaires soit via le financement des projets mis en œuvre pour la concrétisation d'une politique publique donnée. Dans le cadre de cette analyse, l'accent sera mis sur le financement des projets notamment du fait de la non déclaration de certains bailleurs de leurs appuis budgétaires au Gouvernement.

Graphique 2 : Contribution de l'AID aux différentes politiques publiques



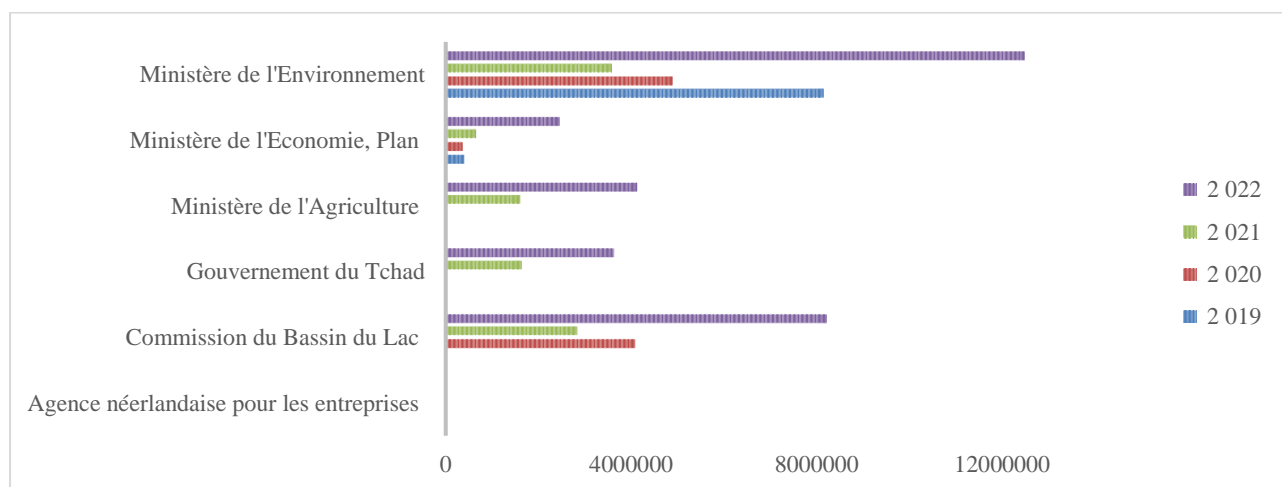
Source des données : IATI, 2022

A la lecture de ce graphique, il ressort à travers les appuis de type projet, qu'une importante part est consacrée au secteur de la santé notamment en ce qui concerne l'année 2020 et 2021 du fait de la solidarité internationale pour les actions de lutte et de prévention contre la pandémie de Covid-19. En outre, les secteurs tels que les infrastructures, l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'énergie, etc. bénéficient également des appuis à travers les projets. En ce qui concerne la santé, les interventions du type projet répertoriées dans le cadre de ce rapport illustrent bien le niveau de la solidarité internationale notamment dans le cadre de la Covid-19. En 2021, les fonds destinés à la santé via la coopération internationale se chiffrent à 84,5 millions de dollar US. Sur la période 2019-2022, 91% de l'aide destinée au secteur de la santé est destinée aux initiatives liées aux différents types de vaccination. Par ailleurs, durant cette période, il a été question en ce qui concerne la santé principalement de la pandémie de Covid-19. De ce fait, à travers l'initiative COVAX, le Tchad a bénéficié à l'instar d'autres pays avec l'appui de l'Alliance GAVI, une importante aide en termes de vaccin. Ainsi, 67% des fonds destinés dans le cadre des vaccinations sont concentrés au niveau de l'initiative COVAX. Aussi, 33% des fonds destinés à la prise en charge des vaccinations sont consacrés aux vaccins contre la fièvre jaune, la rougeole, la méningite et le pentavalent.

La lecture du graphique 2 nous renseigne également sur le niveau important de l'aide internationale destinée au secteur de développement des infrastructures et services sociaux divers qui atteignent les 31 millions de dollars US en 2022 contre 10,4 millions de dollars US

en 2020. Par ailleurs, le montant de l'aide au bénéfice de ce secteur s'élève à 59,2 millions de dollars US reparti tel que décrit dans le graphique suivant :

Graphique 3 : Répartition de l'AID<sup>2</sup> par secteur



Source des données : IATI 2022

Il ressort à travers ce graphique que l'aide au profit des infrastructures et services sociaux de base est mis en œuvre essentiellement par les projets entrepris au niveau du Ministère en charge de l'environnement avec un montant de 12,5 millions de dollars US en 2022 suivi par les projets de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) avec un montant de 8,2 millions de dollars US. Plusieurs partenaires apportent leurs appuis financiers dans la mise en œuvre de ces projets. Toutefois, il convient de noter que pour le cas d'espèce, à deux exceptions près, tout le financement provient du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Dans le secteur de l'énergie, il s'agit principalement des deux projets financés à travers un consortium composé de la Banque Africaine de Développement (BAD), de PROPARCO<sup>3</sup>, PIDG<sup>4</sup> et EAIF<sup>5</sup> et d'un projet financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Estimés à 19,6 millions de dollars US, ces fonds sont destinés à la mise en œuvre du Projet Djermaya Solar et du Projet d'appui au développement d'offres énergétiques. Il convient de noter que ces fonds sont déclarés en 2019 dans le cadre de cette analyse.

<sup>2</sup> Aide Internationale au Développement

<sup>3</sup> Filiale de l'Agence Française de Développement dédiée au secteur privé

<sup>4</sup> Private Infrastructure Development Group

<sup>5</sup> Emerging Africa Infrastructure Fund

## II. Alignement de l'aide Internationale aux priorités nationales

### a) Alignement

A travers le projet de société « *La Vision 2030, le Tchad que nous voulons* », le pays s'est résolument inscrit dans un processus de transformation structurelle de l'économie nationale en vue d'amorcer son développement durable. Cette transformation se construirait à travers des plans nationaux de développement successifs, définissant ainsi dans un horizon de cinq ans des politiques publiques prioritaires à mettre en œuvre. Aussi, le Gouvernement a orienté ses interventions ces dernières années dans les domaines social, de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit, de l'économie et de l'environnement.

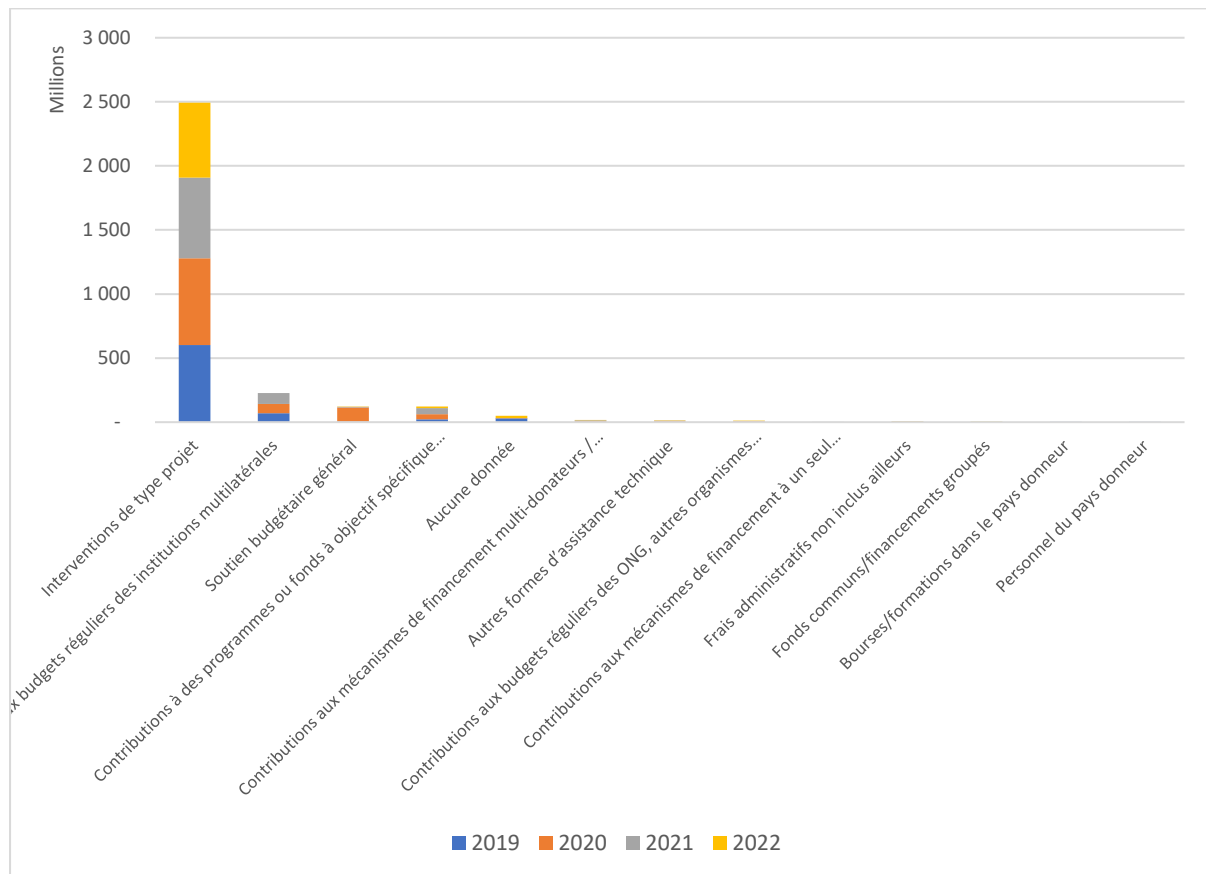
Et comme cela a été reconnu dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, les donateurs se sont engagés, entre autres, de faire reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays bénéficiaires de l'aide de sorte à permettre que ce soutien financier puisse véritablement contribuer au développement du pays bénéficiaire.

Dans cette perspective, le graphique 4 ci-après met en lumière le profil de l'aide internationale au Tchad qui est essentiellement orientée dans des interventions de type projet dans une dynamique constante sur toute la période sous revue, suivie des appuis budgétaires et des contributions à des programmes ou fonds à objectif spécifique gérés par des partenaires d'exécution. Cette orientation est de nature à mieux traduire les priorités du pays bénéficiaire étant donné que des projets, objet d'interventions, puisent assez souvent leur ancrage dans des stratégies ou plans nationaux de développement.

Comme le montre le graphique 4 ci-après, l'essentiel de l'aide sur la période 2019 à 2022 est orientée dans des interventions de type projet, suivi des appuis budgétaires et des contributions à des programmes ou fonds à objectif spécifique gérés par des partenaires d'exécution. Ces composantes concentrent environ 97% d'aide internationale au développement cumulée sur la période allant de 2019 à 2022, les interventions de type projet représentent à elles seules plus de 81% et les appuis budgétaires, plus de 11%. Les interventions de type projet couvrent essentiellement les domaines d'interventions d'urgence (28%), de santé (14%), d'éducation (6%), d'agriculture-sylviculture-pêche (5%) et des infrastructures et services sociaux divers (5%) ; les interventions sans précision de domaine représentant plus de 9%.

Sans être exhaustif, il convient de souligner que l'aide internationale au développement décaissée au profit du Tchad sur la période allant de 2019 à 2022 s'aligne dans une grande mesure sur les priorités du Gouvernement. Il est aussi à relever qu'une partie importante de cette aide est consacrée aux interventions d'urgence qui tendent à répondre, pour l'essentiel, aux besoins humanitaires, ce qui contribue à améliorer les conditions de vie des populations réfugiées ou déplacées.

Graphique 4 : Répartition de l'AID par domaines d'interventions de 2019 à 2022



Source de données : IATI, 2022

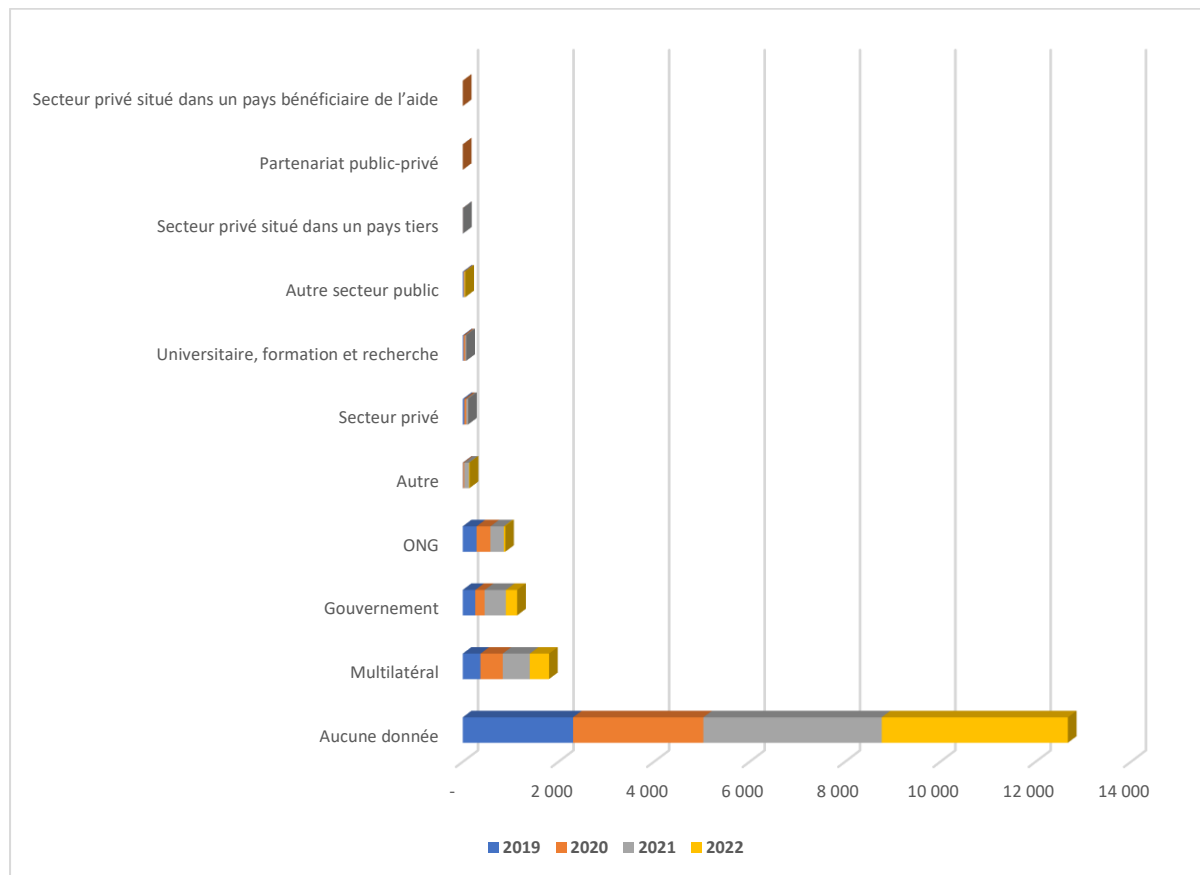
## b) Fragmentation

Il est reconnu qu'une fragmentation de l'aide a tendance à nuire fortement à son efficacité. C'est pour cette raison que les acteurs impliqués dans l'aide internationale au développement adoptent une approche pragmatique de la division du travail et du partage des tâches de sorte à renforcer la complémentarité tout en réduisant les coûts des transactions<sup>6</sup>. Aussi, sur la période sous revue, l'aide internationale au développement comporte une majeure partie où les informations sur le profil de bénéficiaires ne sont pas renseignées comme le démontre le

<sup>6</sup> Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005).

graphique ci-dessus. En dehors de ce constat, l'essentiel des initiatives en matière d'aide sont orientées vers trois catégories de bénéficiaires, notamment et par ordre d'importance : Multilatéral, Gouvernement et ONGs.

Graphique 5 : Répartition de l'AID par type de bénéficiaires de 2019 à 2022

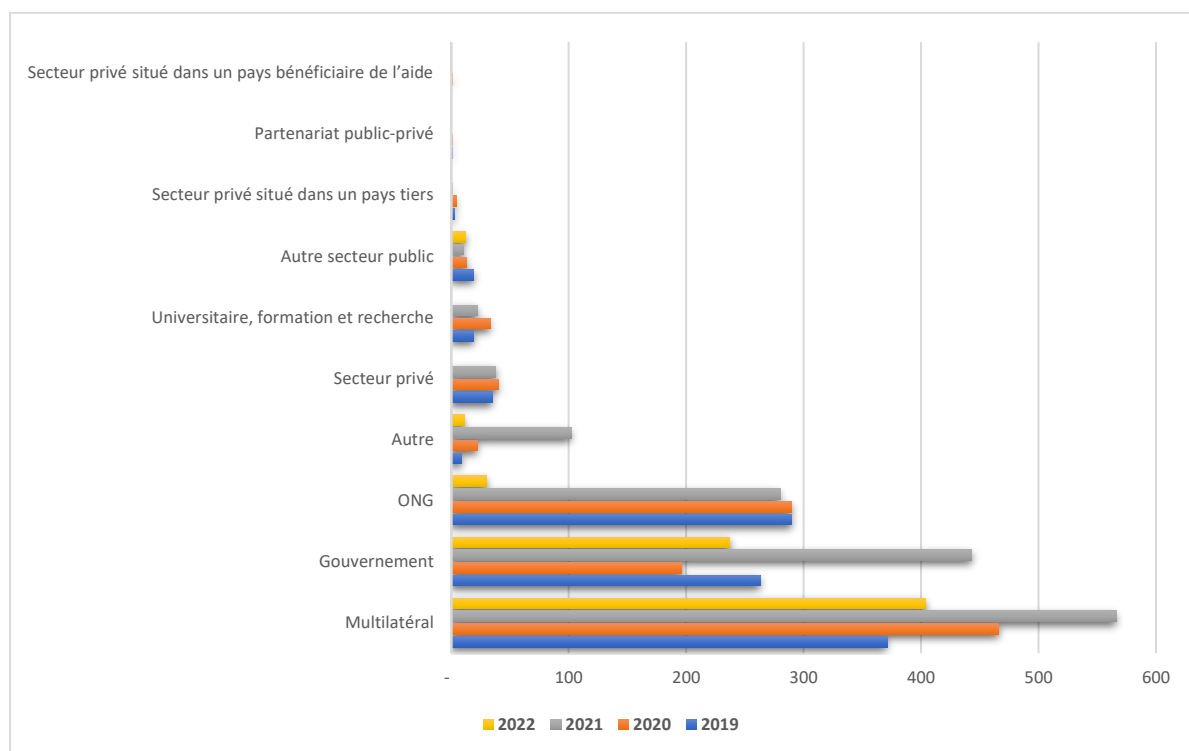


Source de données : IATI, 2022

S'agissant des aides pour lesquelles le profil de bénéficiaires a été renseigné, on remarque que l'essentiel des initiatives sont orientées vers trois catégories de bénéficiaires qui sont : organisme multilatéral, gouvernement et ONG. Ces trois catégories concentrent à elles seules plus de 91% des initiatives sur la période allant de 2019 à 2022, avec pour initiatives allant au bénéfice d'organisme multilatéral pour 43%, du gouvernement pour 27% et enfin, des ONG pour 21%.

Ces analyses mettent en exergue, dans une certaine mesure, que des initiatives en matière d'aide internationale au développement au Tchad tiennent compte des engagements pris lors de la déclaration de Paris tendant à éviter, autant que faire se peut, de fragmenter l'aide de sorte à accroître au mieux son efficacité par la réduction des coûts de transaction et le renforcement de la complémentarité.

Graphique 6 : Répartition de l'AID par type de bénéficiaires de 2019 à 2022, Variant 2



Source de données : IATI, 2022

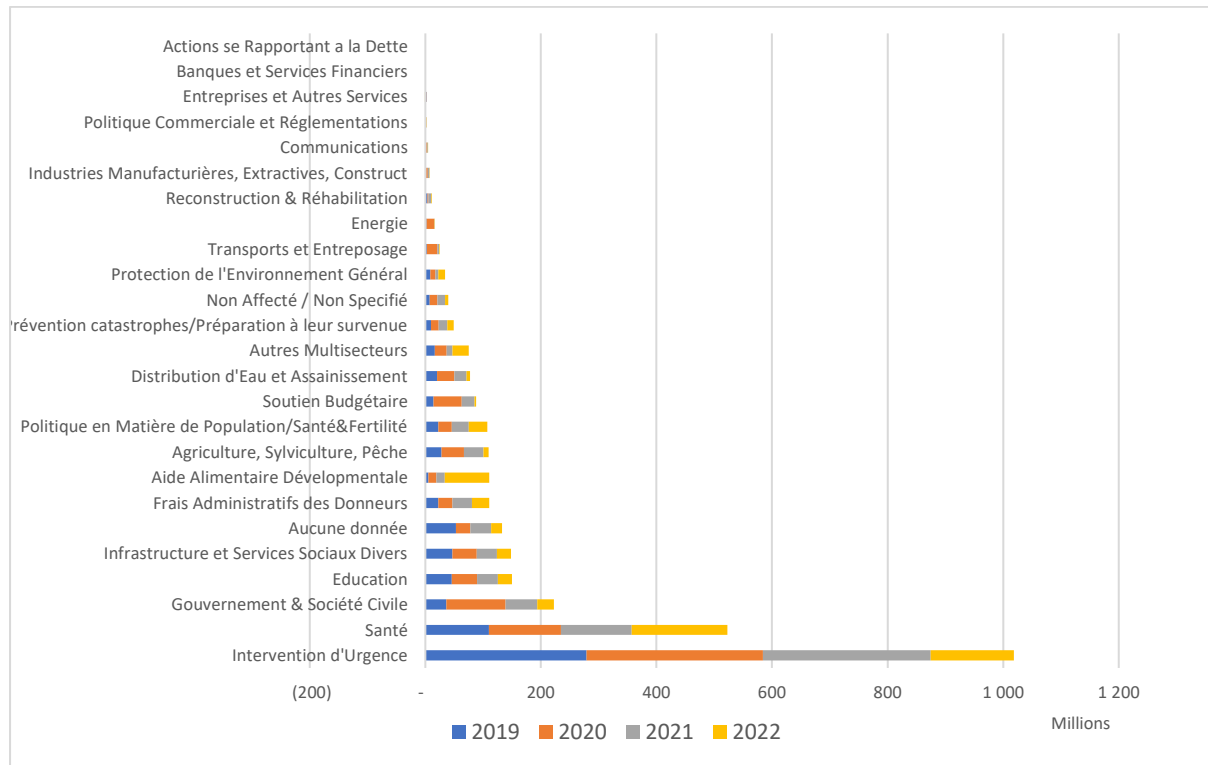
### III. Analyse des Secteurs d'Intervention

L'analyse de la situation des aides internationales reçues au profit du Tchad et déclarées à IATI sur la période allant de 2019 à 2022 fait ressortir une prépondérance pour des interventions d'urgence qui enregistrent à elles seules plus d'un milliard de dollars US, représentant un tiers du total des aides reçues. Le secteur de santé occupe le second rang en termes d'importance du volume des aides reçues sur la période sous revue avec un montant cumulé de près de 523 millions de dollars USD, soit 17,1% du total des aides reçues. Il ressort donc de l'analyse que les deux secteurs concentrent à eux seuls plus de la moitié des aides internationales reçues au profit du Tchad et couvrant la période 2019-2022.

Par ailleurs, trois autres secteurs, bien que totalisant moins de dix points de pourcentage chacun, enregistrent également un volume relativement important des aides internationales destinées au Tchad. Il s'agit, et par ordre de grandeur, des secteurs suivants : Gouvernement et Société civile (7,9%), Education (4,9%) et enfin, Infrastructures et Services sociaux divers (4,8%). Comme le montre le graphique relatif à la répartition de l'aide internationale au développement par secteur pour la période couvrant 2019-2022 (ci-après), les actions se rapportant à la dette, et les banques et services financiers constituent les deux domaines qui

n'ont enregistré sur toute la période que des centaines de mille de dollars, soit respectivement 576 428 USD et 723 048 USD. L'aide internationale sous forme de soutien budgétaire ne représente que seulement 2,9% du montant total cumulé des aides reçues au profit du Tchad, occupant ainsi le 11<sup>ème</sup> rang en termes d'importance sur un nombre total répertorié de 25 secteurs.

Graphique 7 : Répartition de l'AID par secteur sur la période 2019-2022 (en millions de USD)



Source de données : IATI, 2022

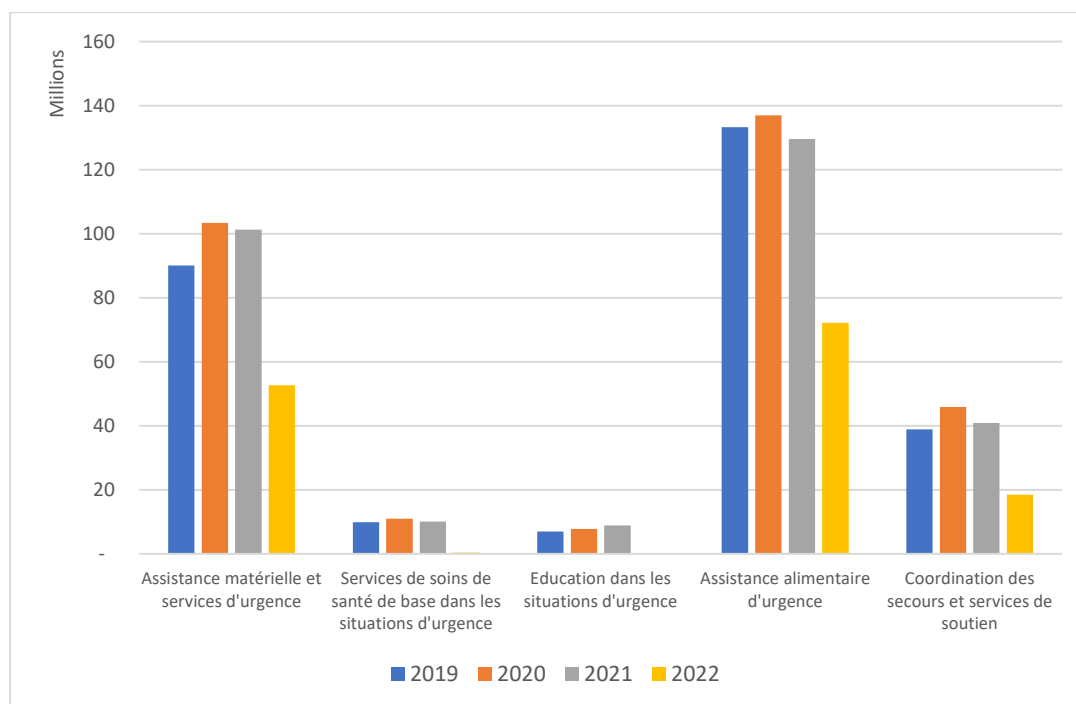
Enfin, pour mieux apprécier la pertinence et la qualité des actions ayant fait l'objet des financements sous forme de l'aide internationale sur la période sous revue, il nous semble opportun de procéder à des analyses sommaires pour apprécier les détails des actions financées pour les cinq (5) premiers secteurs ayant reçu un volume important d'aide. Il s'agit notamment de : Intervention d'urgence, Santé, Gouvernement et Société civile, Education et enfin, Infrastructures et Services sociaux divers.

Pour ce qui concerne les **interventions d'urgence**, sur les quatre années (de 2019 à 2022), on relève que les fonds reçus sont orientés prioritairement dans l'assistance alimentaire d'urgence qui concentre en moyenne près de la moitié des aides (46,3%) suivie de l'assistance matérielle et services d'urgence (34,1%). La coordination des secours et services de soutien constitue le 3<sup>ème</sup> plus important poste, enregistrant 14,1% du total des fonds reçus pour le secteur. Dans la



situation d'urgence, les services de soin de santé et d'éducation reçoivent moins de financement dédié sur la même période avec respectivement 3,1% et 2,3% (voir le graphique ci-dessous).

Graphique 8 : Répartition de l'AID accordée aux interventions d'urgence sur la période 2019-2022



Source de données : IATI, 2022

Quant aux aides internationales reçues dans le secteur de la **santé**, le tableau 1 ci-dessous montre que les montants sont principalement alloués à la lutte contre les maladies infectieuses (33,10%), à la lutte contre le paludisme (21,15%), à la nutrition de base (16,29%), à la politique de santé et gestion administrative (10,88%), aux soins et services de base (8,81%), et dans une moindre mesure, aux services médicaux (5,27%). Les dix autres lignes de politique sanitaire répertoriées n'ont pas enregistré d'importants montants sur la période, allant de 1,43% à 0,01% du montant total cumulé.

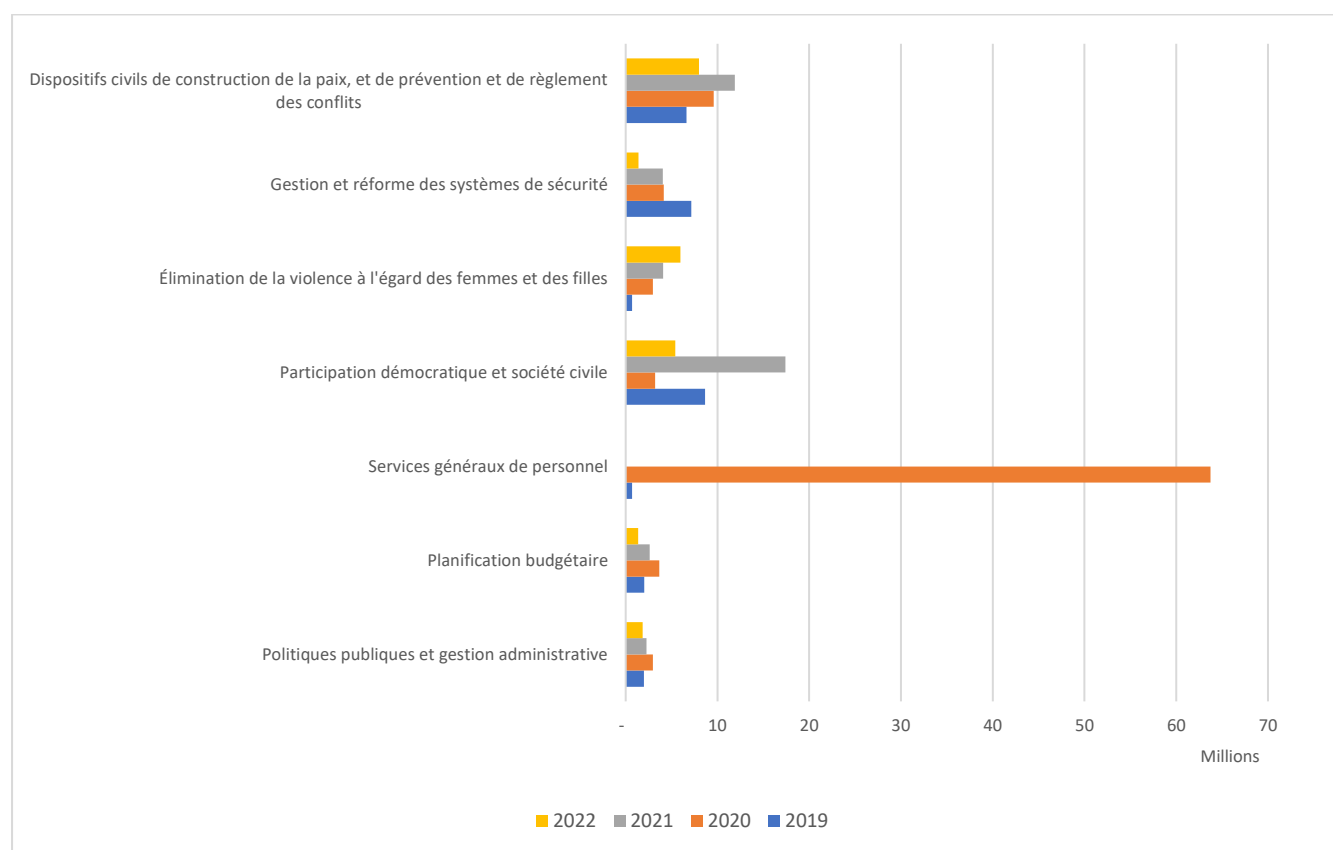
Tableau 1 : Répartition de l'AID dans le secteur de la santé sur la période 2019-2022 en USD

| N°                                     | Libellé   | 2019               | 2020               | 2021               | 2022               | Total              |                |
|--|---|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|----------------|
|  |   |                    |                    |                    |                    | Absolu             | Relatif        |
| 1.                                     | Lutte contre les maladies infectieuses              | 18,659,654         | 41,559,329         | 40,524,936         | 72,248,115         | 172,992,034        | 33.10%         |
| 2.                                     | Lutte contre le paludisme                           | 41,832,612         | 12,778,768         | 27,970,005         | 27,940,886         | 110,522,271        | 21.15%         |
| 3.                                     | Nutrition de base                                   | 25,618,308         | 20,225,383         | 17,334,306         | 21,971,507         | 85,149,505         | 16.29%         |
| 4.                                     | Politique de la santé et gestion administrative     | 10,477,030         | 16,614,192         | 13,738,560         | 16,018,446         | 56,848,228         | 10.88%         |
| 5.                                     | Soins et services de santé de base                  | 8,257,980          | 8,545,975          | 13,306,919         | 15,945,205         | 46,056,078         | 8.81%          |
| 6.                                     | Services médicaux                                   | 2,720,574          | 16,603,702         | 1,047,780          | 7,160,117          | 27,532,173         | 5.27%          |
| 7.                                     | Education sanitaire                                 | 565,180            | 669,090            | 5,504,287          | 756,068            | 7,494,625          | 1.43%          |
| 8.                                     | Lutte contre la tuberculose                         | 1,704,469          | 2,562,800          | 1,093,770          | 247,803            | 5,608,841          | 1.07%          |
| 9.                                     | Infrastructure pour la santé de base                |                    | 1,586,264          | 251,431            | 2,474,514          | 4,312,209          | 0.83%          |
| 10.                                    | Lutte contre la COVID-19                            |                    | 2,438,850          |                    |                    | 2,438,850          | 0.47%          |
| 11.                                    | Formation de personnel de santé                     | 399,902            | 525,177            | 738,657            | 584,970            | 2,248,706          | 0.43%          |
| 12.                                    | Autre prévention et traitement des MNT              |                    | 232,144            | 388,643            | 168,566            | 789,353            | 0.15%          |
| 13.                                    | Promotion de la santé mentale et du bien-être       |                    | 91,656             | 159,082            | 52,769             | 303,507            | 0.06%          |
| 14.                                    | Recherche pour la prévention et le contrôle des MNT |                    | 23,567             | 61,775             | 30,221             | 115,563            | 0.02%          |
| 15.                                    | Education et formation médicales                    |                    |                    |                    | 106,676            | 106,676            | 0.02%          |
| 16.                                    | Lutte contre les MNT, général                       |                    | 25,087             | 28,161             | 12,088             | 65,337             | 0.01%          |
| <b>AID dans le domaine de la santé</b> |   | <b>110,235,710</b> | <b>124,481,983</b> | <b>122,148,313</b> | <b>165,717,951</b> | <b>522,583,957</b> | <b>100.00%</b> |

Source de données : IATI, 2022

Le Gouvernement et les organisations de la société civile constitue un bloc qui a aussi bénéficié de manière relativement importante des fonds issus de l'AID sur la période allant de 2019 à 2022. Ce secteur comprend au total 29 postes de dépenses dont la plupart n'enregistrent que de très faibles montants. Aussi, pour des questions pratiques et de lisibilité, le graphique 9 ci-dessous présente juste les informations sur les sept premiers postes les plus importants. L'analyse détaillée des données permet de comprendre que les fonds destinés à cette catégorie sont beaucoup plus importants en 2020 avec 46%, l'essentiel de ces fonds étant orientés dans les services généraux de personnel qui représentent à eux seuls une part d'environ 29% sur le montant cumulé des fonds reçus sur toute la période. Viennent, et par ordre d'importance, les postes « dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des conflits » (16,2%), « participation démocratique et société civile » (15,6%), mais dans une moindre mesure : « gestion et réforme des systèmes de sécurité » (7,5%) et « politiques publiques et gestion administrative » (4,1%).

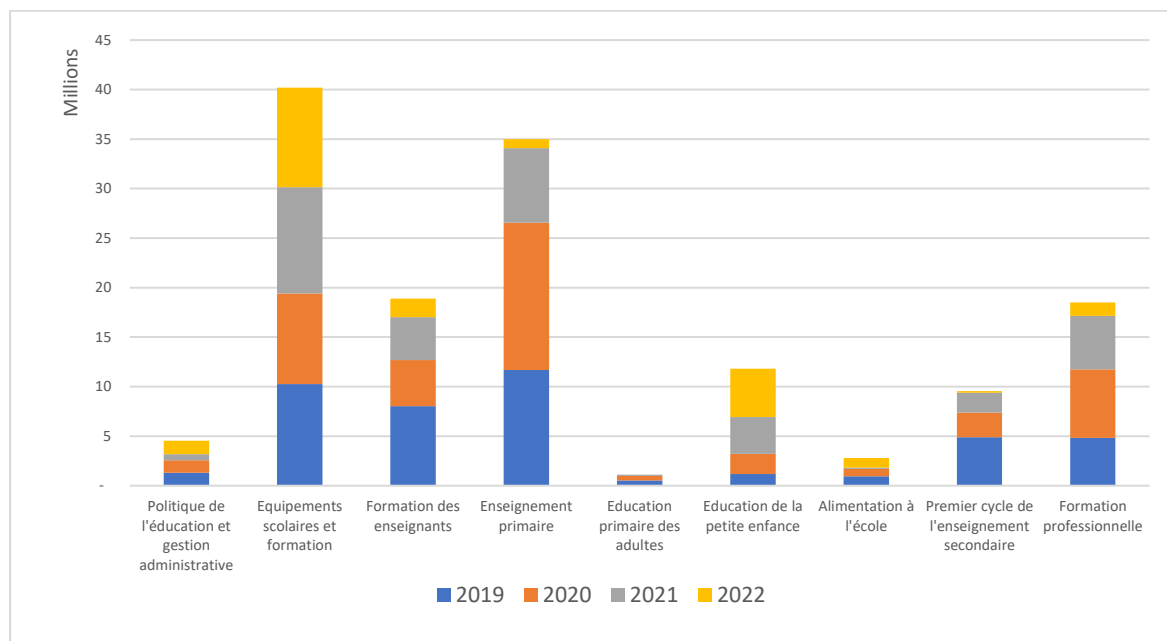
Graphique 9 : Répartition de l'AID accordée au Gouvernement et aux organismes de la société civile sur la période 2019-2022 dans le top 7 des postes



Source de données : IATI, 2022

L'aide internationale reçue pour le compte du secteur de l'éducation a prioritairement servi aux équipements scolaires et formation (26,8%) et à l'enseignement primaire (23,3%). Les aspects de formation n'ont pas été perdus de vue non plus, car des montants relativement importants ont été accordés sur la période à la formation des enseignants (12,6%) et à la formation professionnelle (12,3%) comme le montre le graphique 10 ci-après. L'éducation de la petite enfance et le premier cycle de l'enseignement secondaire constituent les postes moyennement pourvu avec respectivement 7,9% et 6,4% des parts, occupant ainsi les cinquième et sixième rang sur les quinze postes que regorge le secteur de l'éducation.

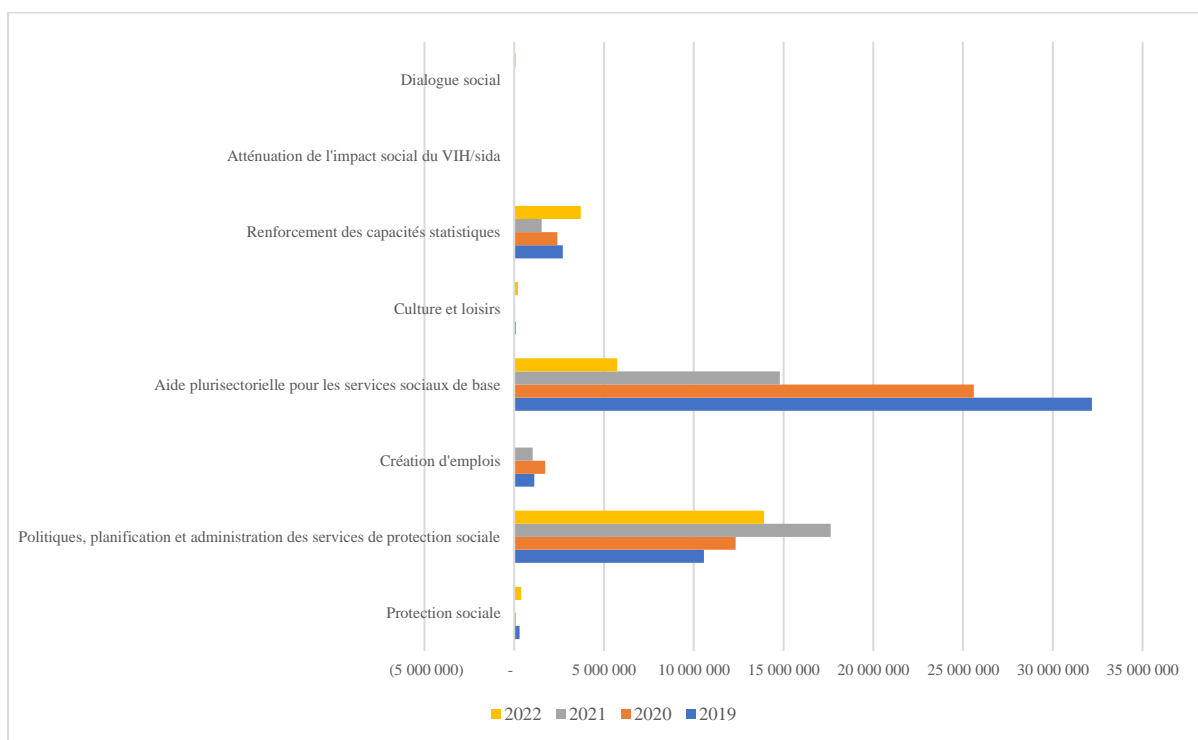
Graphique 10 : Répartition de l'AID accordée au secteur de l'Education sur la période 2019-2022



Source de données : IATI, 2022

S'agissant du secteur infrastructures et services sociaux divers, l'AID est essentiellement orientée dans les services sociaux de base (52,9%) suivi des politiques, planification et administration des services de protection sociale (36,8%), qui concentrent pour eux seuls près de 90% des montants reçus. Le renforcement des capacités statistiques et la création d'emplois ont pu également enregistrer des montants relativement acceptables avec respectivement comme part 7,0% et 2,6%.

Graphique 11 : Répartition de l'AID accordée au secteur des infrastructures et services sociaux divers sur la période 2019-2022



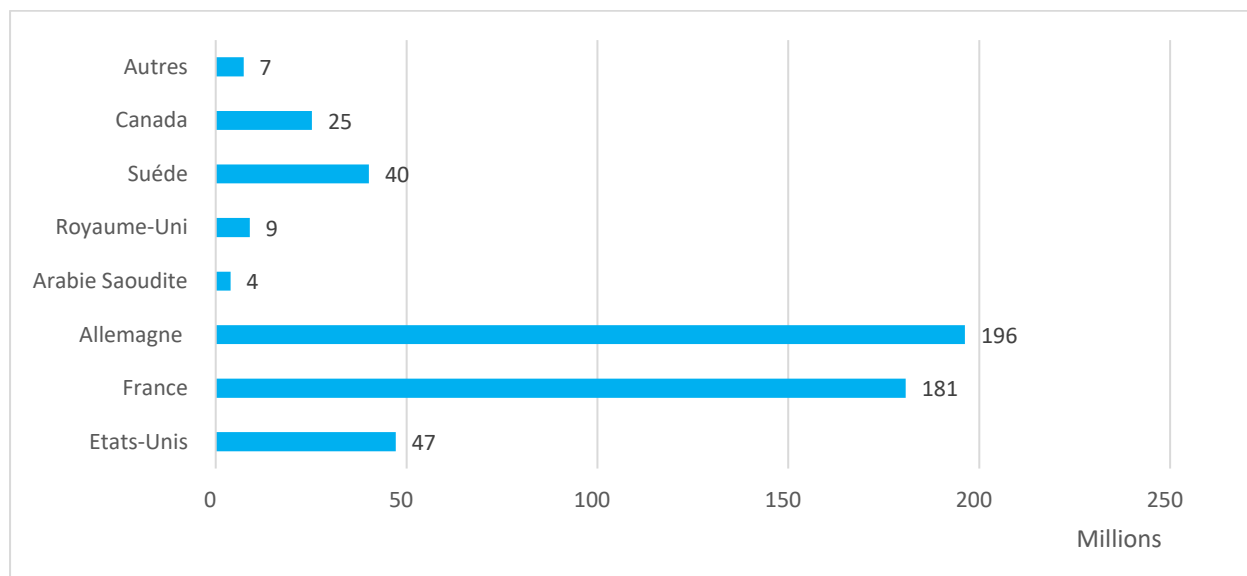
Source de données : IATI, 2022

## IV. Analyse par Bailleurs

### a) Partenariat Bilatéral et Multilatéral

Le Tchad à travers divers mécanismes bénéficie d'importants appuis financiers des partenaires techniques et financiers sous forme de dons ou de prêts. De ce fait, il est crucial à travers ce rapport de faire la lumière sur la composition en termes d'efforts de chaque partenaire notamment le type de bailleur à travers lequel sont alloués ces fonds. Il s'agit d'analyser le partenariat du Tchad avec les bailleurs bilatéraux et multilatéraux sur les quatre dernières années.

Graphique 12 : Répartition de l'AID Bilatérale sur la période 2019-2022 en millions de USD



Source des données : IATI, 2022

En ce qui concerne les interventions bilatérales au Tchad, sur la période 2019-2022, il ressort du graphique 12 que l'Allemagne est le principal bailleur avec un montant total sur ladite période de l'ordre de 196 millions de dollars US. L'aide au développement de l'Allemagne au Tchad se déploie à travers les ministères fédéraux de la coopération économique et du développement et celui des affaires étrangères. Pour le premier canal, les interventions se regroupent principalement autour des appuis en faveur de l'enfance, de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire etc. Il s'agit d'une coopération dont la mise en œuvre est assurée en grande partie par le ministère fédéral de la coopération économique et du développement économique à travers toutes les provinces du Tchad avec une proportion de 75% des interventions réalisés dans ce cadre. Il convient de noter que des organismes onusiens tel que le fonds des nations unies pour l'enfance intervient dans la mise en œuvre des projets dans le cadre de cet appui. En second lieu, la coopération allemande au Tchad s'inscrit aussi par les appuis aux autres partenaires à travers le ministère fédéral des affaires étrangères. Il s'agit principalement des appuis mis en œuvre par les organisations non gouvernementales ou organisations affiliées aux Nations Unies. Il faut noter 25% de l'aide est assuré dans ce cadre. Par degré d'importance, c'est le Programme Alimentaire Mondial (PAM), qui durant toute la période 2019-2022, bénéficie d'un appui soutenu pour la mise en œuvre des appuis allemands suivi par le haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés, de l'organisation internationale pour la migration, du programme des nations unies pour le développement, etc.

En tant que principal partenaire historique du Tchad, la France se situe en ce qui concerne cette période comme deuxième partenaire déclarant le plus d'aide en faveur du Tchad après l'Allemagne. Comme dans le cadre de l'aide au développement de l'Allemagne, la France appui le Tchad à travers deux canaux qui sont l'Agence Française de Développement (AFD) et le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Le premier canal concentre l'essentiel des interventions françaises au Tchad avec 166 734 587 millions de dollars US soit une proportion de 92% de l'aide totale de la France au profit du Tchad sur la période 2019-2022. En revanche, à travers le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères intervient à hauteur de 13 963 394 millions de dollars US soit 8% l'aide totale de la France. Au total, sur la période, la France intervient au Tchad avec un financement de l'ordre de 180 millions de dollars US.

Sur la même période, les Etats-Unis à travers son bras de coopération internationale au développement soutien de façon soutenue les pays en développement parmi lesquels le Tchad. Contrairement à la coopération française ou allemande, où l'on note une coopération essentiellement à travers les agences de coopération, pour le cas des Etats-Unis, le Gouvernement concrétise lui-même l'aide internationale avec une proportion de 72% de l'aide à travers des appuis réalisés par le canal du Gouvernement américain. En revanche, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), 28% de l'aide américaine pour le Tchad y transite sur la période de l'analyse. Pour ce qui est de l'aide réalisée directement par le Gouvernement américain, 35% est orienté vers le secteur de l'humanitaire à travers les opérations d'urgence suivi du secteur des appuis adressés au Gouvernement et à la Société civile avec une proportion 21%. Par ailleurs, des secteurs tels que l'énergie, la protection de l'environnement, etc. bénéficient également de l'aide. Dans la même dynamique, l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International intervient à travers plusieurs secteurs notamment les appuis relatifs à la prévention et la lutte contre la pandémie de Covid-19 mais aussi de l'aide humanitaire.

Plusieurs autres partenaires bilatéraux du Tchad interviennent via leur soutien multiforme. Il s'agit de la Suède (40<sup>7</sup>), du Canada (25), du Royaume-Uni (7), de l'Arabie Saoudite (4) ainsi que les autres<sup>8</sup>(7).

En ce qui concerne l'aide multilatérale, le constat est qu'elle est largement dominée par les interventions reçues dans les cadres des organisations des Nations Unies. A ce titre, 84,8% de

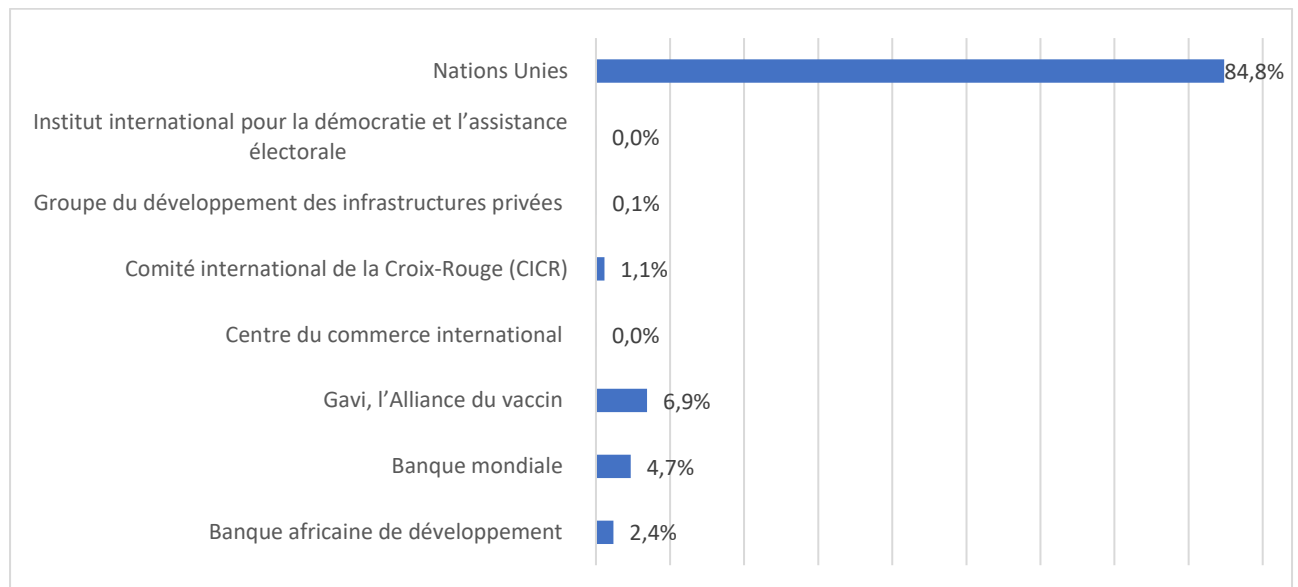
---

<sup>7</sup> Millions de dollar US

<sup>8</sup> Irlande, Pays-Bas, République de Corée et l'Espagne

l'aide provient de ces organismes sur la période 2019-2022. De manière plus spécifique, 39,2% de l'aide issue des organismes onusiens s'inscrit sous le chapitre du Programme Alimentaire Mondial pour les Nations Unies.

Graphique 13 : Répartition de l'AID Multilatérale sur la période 2019-2022



Source des données : IATI, 2022

Aussi, à travers ses diverses interventions, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) appui le Gouvernement et à autres interventions humanitaires à hauteur de 17,2% des interventions des Nations Unies. Par ailleurs, le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) interviennent respectivement de l'ordre de 13,2% et 15,3% sur la période 2019-2022. D'autres<sup>9</sup> organismes des Nations Unies interviennent à travers diverses aides au Tchad.

Dans la même dynamique, à la lecture du graphique 13, l'Alliance du vaccin (Gavi, 6,9%) intervient de façon constante au côté du gouvernement pour des réponses adéquate. Il s'agit principalement interventions s'inscrivant dans le cadre de l'initiative COVAX, le renforcement des systèmes de santé de vaccination, des appuis dans le cadre des vaccinations (fièvre jaune, Méningites A, Pentavalent etc.).

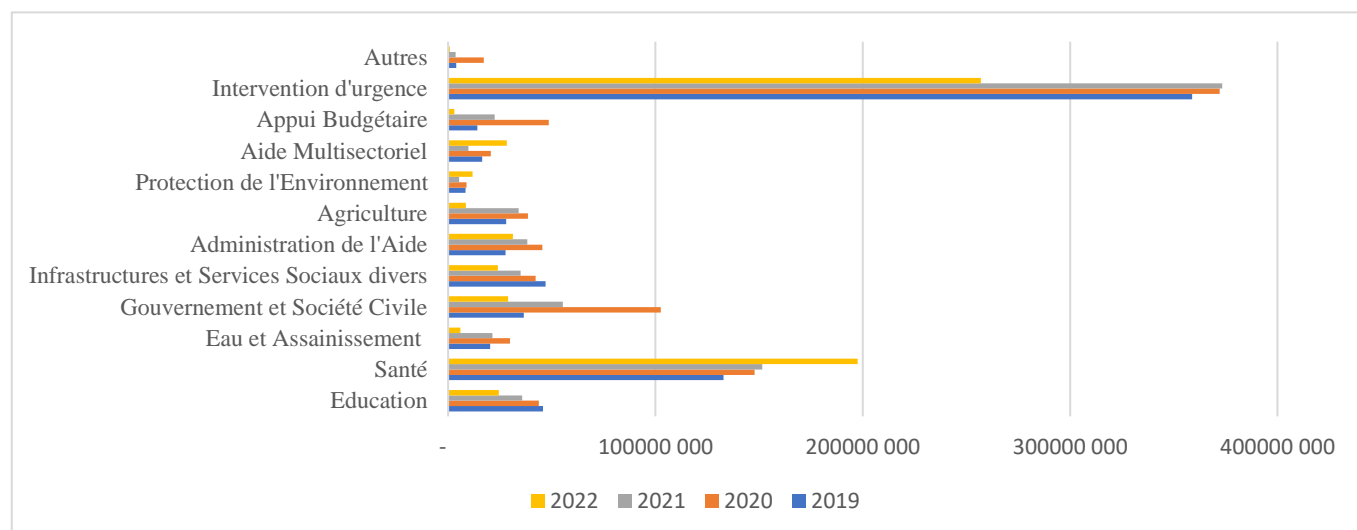
Il figure parmi les bailleurs du Tchad sur la période, les partenaires classiques tels que la Banque mondiale (4,7%), la Banque Africaine de Développement (2,4%), du Comité International de la Croix Rouge (1,1%) etc.

<sup>9</sup> FAO, UNESCO, ONUDI, OIM, OMS, ONUSIDA, UNFPA, OCHA, FIDA, CERF, Fonds Commun des Nations Unies



## b) Evolution de l'Aide Humanitaire

Graphique 14 : Répartition de l'AID Humanitaire sur la période 2019-2022



Source des données : IATI, 2022

Depuis le début de la guerre au Darfour, au Soudan il y a environ deux décennies le Tchad fait face à un afflux massif des réfugiés. Cette situation s'est exacerbée dans la suite par le déclenchement de la guerre en République Centrafricaine et la naissance de la secte terroriste Boko Haram dans zone du Lac Tchad (Cameroun, Niger, Nigeria et le Tchad). Ces deux événements, conjugué à la situation des réfugiés en provenance du Soudan font du Tchad l'un des pays accueillant le plus de réfugiés et déplacés au monde. C'est pourquoi, les efforts nationaux en matière de solidarité ont été fortement appuyés par la communauté internationale à travers divers accompagnements. Selon l'agence des nations unies pour les réfugiés, le Tchad accueille sur son environ 620 000 réfugiés en 2018. Ce qui a traduit la forte présence des organismes affiliés aux nations unies, des organisations non gouvernementales internationales, les interventions bilatérales, la commission de l'union européenne etc. En ce qui concerne le financement à titre de l'aide internationale, une proportion importante est orientée au volet humanitaire. Ainsi, sur la période 2019-2022, une somme 3 064 963 373 de dollars US est consacrée à l'activité humanitaire au Tchad. Ce montant se décline à travers plusieurs groupes de secteurs représentés à travers le travers le graphique ci-après.

A la lecture de ce graphique, on note clairement la forte mobilisation des partenaires du Tchad dans le secteur humanitaire avec une concentration au niveau des intervention d'urgence. Sur l'ensemble de la période 2019-2022, les interventions d'urgence occupe 44% de l'aide humanitaire. Il s'agit du cœur de la mobilisation internationale au Tchad à travers des réponses multidimensionnelles. De façon spécifique, les bailleurs interviennent dans une large

proportion pour fournir une assistance en matière d'alimentation, de la prise en charge des cas de malnutrition aigüe, de mener des actions de lutte contre la mortalité à travers l'ensemble des sites d'accueil de réfugiés et des populations déplacées. Au-delà de ces aspects, il s'agit aussi à travers les interventions d'urgence, des questions liées à la mise en place des infrastructures d'accueil des réfugiés et déplacées par la construction et la réhabilitation des logements décentes au profit de ces derniers. Il convient également de saluer les interventions en matière d'éducation et principalement des réponses en lien avec l'hygiène et l'assainissement.

En sus des interventions d'urgence sur lesquelles il est légitime de faire la lumière, les partenaires du Tchad interviennent fortement dans le secteur de la santé avec une proportion de 21% des interventions humanitaires. En ce qui concerne les interventions dans le domaine de la santé, l'aide internationale couvre un champ relativement plus large avec un appui à la fois sur les réponses aux populations réfugiés et déplacées mais aussi une forte mobilisation de soutien à la politique nationale du Gouvernement en matière de la santé. Pour ce faire, il est question à travers cette aide des appuis pour l'amélioration de l'offre des services de santé, de la prévention contre la malnutrition, de la santé de la mère et de l'enfant, les vaccins contre la méningite, la rougeole, de la fièvre jaune, le pentavalent etc. En plus, depuis l'apparition de la pandémie à coronavirus, des actions de prévention et de lutte contre cette dernière ont été réalisées par le Gouvernement grâce à l'appui financier, matériels et techniques des partenaires. Il convient également de souligner la forte intervention dans le domaine de la santé à travers les différentes provinces du Tchad.

D'autres domaines tels que les appuis budgétaires, la protection de l'environnement, l'éducation, l'eau et l'assainissement, le Gouvernement et la société civile, l'agriculture, l'aide multisectorielle, infrastructures et services sociaux divers, autres ont également été soutenus à travers l'aide humanitaire.

## **V. Analyse par Province**

L'analyse de l'aide internationale au profit du Tchad couvrant la période 2019-2022 a mis en exergue, comme le témoigne le graphique ci-dessous, une prépondérance pour les initiatives à l'échelle nationale et celles en faveur de la ville de N'Djamena qui concentrent respectivement 35,88% et 35,66% des montants cumulés où des précisions de localisation ont été apportées, soit environ deux tiers du montant total des aides reçues sur toute la période (les aides dont l'information sur la localisation n'a pas été fournie représente 33,13%). Au niveau déconcentré, la province du Logone oriental est la province à recevoir un montant cumulé plus important



au second plan pour des aides ont des informations relatives à la localisation ne sont pas précisées.

La politique et gestion administrative du secteur de l'eau s'inscrit en priorité dans les actions soutenues par les fonds issus de l'aide internationale au profit des provinces du Borkou, de l'Ennedi Ouest, du Logone Occidental, du Mayo Kebbi Ouest et du Tibesti. Ce domaine occupe une seconde place en termes de poids relatif des fonds qui y sont alloués dans les provinces du Mayo Kebbi Est et de la Tandjilé.

Les soins de santé de base sont comptés par les domaines prioritaires ayant bénéficié des aides internationales notamment dans les provinces du Guera, de la Tandjilé, de l'Ennedi Est mais également en situation d'urgence dans les provinces du Ouaddai, du Sila et du Wadi Fira. De même, la formation des enseignants constitue une composante non négligeable ayant bénéficié d'une bonne attention en matière de coopération internationale adressée au profit des provinces du Kanem, du Mayo Kebbi Est et Ouest, du Borkou, de l'Ennedi Ouest, du Logone Occidental, du Tibesti, du Hadjer Lamis et de la Tandjilé. Les équipements et formation ont également été placés parmi les priorités dans les provinces du Kanem, du Borkou, de l'Ennedi Ouest, du Logone Occidental, du Mayo Kebbi Est et Ouest, et du Tibesti.

La province du Mandoul a davantage bénéficié de l'aide dans la construction des routes nationales, qu'elle partage en priorité avec les autres provinces comme le Guera et le Moyen Chari. Elle a bénéficié aussi du soutien international dans le domaine agricole notamment sous forme d'aide aux coopératives agricoles, à la politique agricole et gestion administrative, mais également aux ressources en terres cultivables. La Ville de N'Djamena concentre les aides liées à la lutte contre les maladies infectieuses, au soutien budgétaire ainsi qu'aux services généraux de personnel.

Les interventions de portée nationale ont beaucoup plus concerné l'assistance alimentaire d'urgence, et la coordination des secours et services de soutien. Ces n'ayant pas de précision sur les zones d'intervention ont davantage concerné la lutte contre le paludisme, mais également l'aide plurisectorielle pour les services sociaux de base. Les politiques, planification et administration des services de protection sociale constituent le domaine prioritaire du soutien international dans le Hadjer Lamis ainsi que l'approvisionnement en eau potable et assainissement-dispositifs de bas, et dans une moindre mesure, les équipements scolaires et formation.

Pour tenir compte de la situation particulière de la province du Lac qui sévit les affres de la menace de la secte boko haram, la communauté internationale soutient également en priorité la mise en place et l'opérationnalisation des dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des conflits. La coordination des secours et services de soutien constitue également un domaine ayant drainé un soutien financier international important à l'instar des autres provinces comme l'Ennedi Est, le Ouaddai, le Salamat, le Sila et le Wadi Fira. Les questions de nutrition de base, de diversité biologique et de politique de la santé et gestion administrative ont reçu des montants relativement importants de soutien financier international dans les provinces du Logone Oriental, du Salamat et du Chari Baguirmi, respectivement.

## Conclusion

Au seuil de chaque année, lors de la présentation de Projet de Loi de Finances (PLF) devant la représentation nationale, le Ministère des Finances, du Budget et des Comptes publics annexe un certain nombre de documents permettant de donner une lecture assez large à ces derniers en vue de mieux appréhender l'évolution des finances publiques au Tchad. Ainsi, depuis trois exercices budgétaires, un document relatif au financement international est élaboré et joint en annexe du PLF et présente de façon détaillée les interactions entre le Tchad et ses partenaires techniques et financiers en ce qui concerne l'aide internationale au développement.

Le présent rapport sur l'aide internationale au développement décrit succinctement l'évolution de l'aide sur la période 2019-2022 par des analyses sous divers angles. Le constat est que depuis quelques années, le Tchad fait face à des chocs mettant à rude épreuve la situation économique et sociale du pays. Les conflits dans les pays voisins ainsi que la présence de la secte Boko Haram ont impliqué des mouvements massifs des populations qui se sont traduit par la mise en place des centres d'accueil des réfugiés et déplacés sur l'ensemble du territoire national. A ces chocs s'ajoutent la pandémie à coronavirus et ceux résultant de la crise russo-ukrainienne qui ont sévèrement touché l'équilibre sociale et macroéconomique.

Malgré une forte capacité de résilience, les finances publiques du Tchad subissent durement les implications financières de ces chocs. Fort heureusement, il ressort à travers ce rapport que la solidarité internationale est de plus en plus grandissante et les partenaires techniques et financiers continuent à soutenir le Gouvernement du Tchad à la fois par des interventions humanitaires, aux secteurs de la santé, de l'éducation, etc. De 947 millions de USD en 2012, les décaissements sur le plan de l'aide internationale au développement s'élèvent en 2022 à 3,609 milliards de USD dominé largement par de l'aide humanitaire.

Il faut noter que tous les partenaires techniques et financiers ne déclarent pas leurs appuis à l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide. C'est pourquoi, certaines aides ne font pas l'objet d'analyse dans ce rapport.